

Modification du protocole IRB pour l'officiel de match TV



Pour la saison prochaine, l'IRB prévoit un protocole d'expérimentation mondiale pour étendre les compétences de l'arbitre vidéo (TMO). Ces derniers pourront être consultés pour :

- La prise de décision lorsque l'équipe en possession du ballon a effectué un touché à terre dans la zone d'en-but adverse et qu'un des officiels de match pense qu'il y a peut-être eu une infraction dans le champ de jeu, avec des restrictions
- La révision d'actes potentiels de jeu déloyal ou pour aider la détermination de sanctions pour jeu déloyal

La grande nouveauté de cette expérimentation est que l'arbitre pourra revenir sur « une infraction potentielle » commise entre la dernière phase de jeu (phase statique, coup de pied de pénalité/coup franc ou renvoi) et le touché à terre. Une restriction supplémentaire vient s'ajouter avec l'impossibilité de revenir plus loin dans le jeu qu'aux deux rucks et/ou mauls précédents.

Le reste du protocole clarifie aussi la procédure de TMO.

Vous pourrez retrouver [l'intégralité du document officiel IRB](#) sur le site de TECH XV. Une entrée en application est prévue pour la reprise du championnat TOP 14 2013/2014 et en octobre 2013 pour l'Hémisphère sud.

Pensez aux défibrillateurs !!!!

Les derniers événements nous ont malheureusement rappelé que la prévention médicale et le respect de certaines règles sont primordiaux pour l'encadrement en sécurité des pratiquants.

La Ligue Nationale de Rugby a tenu à insister sur l'importance de l'article 740 du règlement médicale (applicable aux clubs professionnels) qui stipule que :

« Tout Club membre de la LNR doit disposer d'un défibrillateur lors de chaque entraînement et lors des matchs officiels ou amicaux.

Le non-respect par les club de cette obligation est susceptible d'entraîner des sanctions financières »

Il en va de même pour les déplacements.

Les clubs non membres de la LNR ne sont pas tenus (pour l'instant) à cette obligation mais nous vous conseillons vivement pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait de vous équiper du défibrillateur, qui dans bien des cas peut sauver une vie.

NUMÉRO 50

Février 2013

SOMMAIRE

Protocole IRB arbitrage vidéo.....p.1

Pensez aux défibrillateurs.....p.1

Négociation CCRP....p.2

Compléments Nutritionnels.....p.2

TECH XV Mag.....p.2

DEJEPSp.2

Négociation Convention Collective Rugby Professionnel

Lors de la réunion de la commission paritaire du 1^e février dernier, la LNR nous a fait part des résultats de l'étude des contrats de prévoyance cadres des clubs. Cette étude, faite à la demande de TECH XV, relève que peu de clubs respectent l'ensemble des garanties dont doivent bénéficier les entraîneurs mais aussi tous les cadres des clubs professionnels. Pour rappel, le régime de prévoyance couvre les risques en cas de maladie, accident du travail et décès. Un courrier de la Commission paritaire sera envoyé par la LNR pour rappeler aux clubs les différentes garanties qu'ils doivent mettre en place.

Enfin, lors de cette réunion nous avons obtenu une modification de l'assiette du salaire minimum, qui jusqu'à présent était « avantages en nature compris » et qui sera à compter de la saison 2013/2014 « hors avantage en nature ». Ce qui revient à une augmentation des minima. Pour rappel le salaire annuel minimum TOP 14 est de 60 000 € bruts et celui de PRO D2 de 41 000 € bruts.

Attention aux Compléments Nutritionnels

Le recours à des compléments alimentaires est devenu monnaie courante dans le rugby. Bien qu'autorisés, il convient d'être très vigilant sur le type de produits achetés.

Certains cas de contrôles dopages positifs sont dus à la prise de compléments nutritionnels souillés achetés sur Internet. En effet, ces produits contiennent souvent des substances dopantes voire toxiques.

Soyez donc vigilant et sensibilisez vos joueurs, notamment les plus jeunes où la pratique est moins encadrée, sur ce type de produits et proscrivez l'achat de compléments alimentaires sur des sites étrangers.

Le prochain numéro de TECH XV Mag arrive !!!

Comme toujours vous l'attendez avec impatience et bien il arrive. Le 13^e numéro du TECH XV Mag sortira fin février. Le dossier, intitulé "Les outils de la performance" vous conduira du CNR de Marcoussis au Centre d'entraînement du Racing Metro92, à la découverte des dernières innovations technologiques. Le TECH XV info reviendra sur les Protocoles Santé sur lesquels il nous semble important d'insister. Enfin, la partie technique vous plongera dans la réalité d'une analyse vidéo à partir d'un cas concret.



Inscription DEJEPS Toulouse

Attention, ouvertures des inscriptions dans les organismes de formation proposant le DE JEPS . La première session débutera à Toulouse Ci dessous les dates de cette formation Toulousaine :

- Clôture des inscriptions : 14/03/2013
- Tests de sélection (si plus de 12 candidats) : 08/04/2013
- Positionnement : 9 et 10/04/2013
- Formation : du 29/04/2013 au 20/06/2014

Pour plus de renseignement et télécharger le dossier d'inscription rendez-vous sur le site du CREPS de Toulouse.

<http://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr/web/creps/1074-detail-d-une-formation.php?objectID=142>

Nous vous informerons des inscriptions dans les autres organismes de formation lors de notre prochaine Newsletter.